

INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



En bref...

Adresses touchées

Du 260 au 268, allée Sauriol
 Du 261 au 269, rue Sauvé Ouest
 Le 263 et le 267, allée Sauvé
 Du 9835 au 10095, rue Tolhurst
 Du 9840 au 10090, rue Meunier

Investissements

2 M\$

Calendrier

À partir de juillet 2017 :
 Travaux de maçonnerie

À partir de septembre 2017 :
 Remplacement des portes
 et des fenêtres

Fin des travaux : Mars 2018

Horaire

Du lundi au vendredi,
 entre 7 h et 17 h

Travaux plus bruyants après 8 h

Entrepreneur

Norexco Construction

Travaux majeurs de rénovation

Les travaux visent à remettre en état l’enveloppe des bâtiments et à mieux isoler vos immeubles. Les infiltrations d’air et d’eau seront éliminées par l’installation de nouvelles portes-fenêtres et fenêtres. Ainsi, vos immeubles seront plus étanches et votre confort sera amélioré. Tous les bâtiments seront rénovés, sauf ceux situés sur l’allée Sauriol puisqu’ils l’ont déjà été.

À l’extérieur :

- ▶ La brique et les joints de mortier seront réparés.
- ▶ Des marquises éclairées seront ajoutées au-dessus des entrées principales.
- ▶ Les portes principales et les fenêtres dans les cages d’escalier seront remplacées.
- ▶ Les sonnettes d’entrée seront remplacées par des interphones (voix).
- ▶ Certains planchers de balcon seront remplacés.
- ▶ Certains garde-corps de balcon seront remplacés.

Dans les logements :

- ▶ Les portes de balcon et les fenêtres seront remplacées.

Inconvénients

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires :

- ▶ bruit, poussière, présence d’équipements;
- ▶ présence de conteneurs;
- ▶ présence des ouvriers dans les logements ainsi qu’à l’intérieur et autour de l’immeuble;
- ▶ accès à l’immeuble parfois par l’entrée principale, parfois par l’entrée arrière;
- ▶ certains arbres pourraient être élagués pour faciliter l’accès près des immeubles;
- ▶ les jardins communautaires en bac pourraient être déplacés, au besoin.

Merci! Votre patience et votre collaboration sont appréciées.

Inconvénients majeurs

- ▶ Vous n'aurez pas accès à vos balcons à certains moments.
 - ▶ Vous n'aurez pas accès aux cours arrière à certains moments.
 - ▶ Vous n'aurez pas accès au stationnement à certains moments.
- Surveillez les avis à cet effet.

Avec vous



Rencontre d'information du 4 juillet :

- ▶ À cette rencontre, 13 locataires étaient présents.
- ▶ Ils ont été informés sur les travaux à venir.
- ▶ Ils étaient préoccupés par la sécurité sur le site ainsi que par l'entretien et la manipulation des nouvelles fenêtres.

À vous d'agir — Rôle du locataire

1. Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devrez :
 - ▶ préparer votre balcon (voir fiche en annexe);
 - ▶ dégager votre salon;
 - ▶ préparer vos fenêtres (voir fiche en annexe);
 - ▶ entrer dans l'immeuble par une autre entrée que l'entrée principale.
2. Veuillez vous assurer que vos enfants se tiennent loin du chantier, pour des raisons de sécurité.
3. Surveillez les avis sur la porte de votre logement pour connaître l'heure et la date des travaux dans votre logement. L'entrepreneur vous informera au moins 48 heures à l'avance. Les rendez-vous seront fixés entre 8 h et 17 h.
4. Assurez-vous d'être présent au rendez-vous fixé. Si vous ne pouvez pas y être, désignez une personne de confiance pour vous remplacer : un voisin, un ami ou un membre de la famille.
5. Si, pour une raison majeure, vous ne pouvez pas être présent au rendez-vous fixé et vous n'avez pas trouvé quelqu'un pour vous remplacer, informez-en les ouvriers ou votre agent de liaison, le plus rapidement possible.



Des questions ou des préoccupations concernant le chantier et son déroulement?

Communiquez avec **Marc Sédillot**, en composant le **514 868-3077**.

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation

Québec



L'OMHM À VOTRE SERVICE! | 514 872-OMHM (6646)

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION 7 H À 23 H – 7 J/7 | RÉPARATIONS URGENTES ET SÉCURITÉ 24 H/24 – 7 J/7

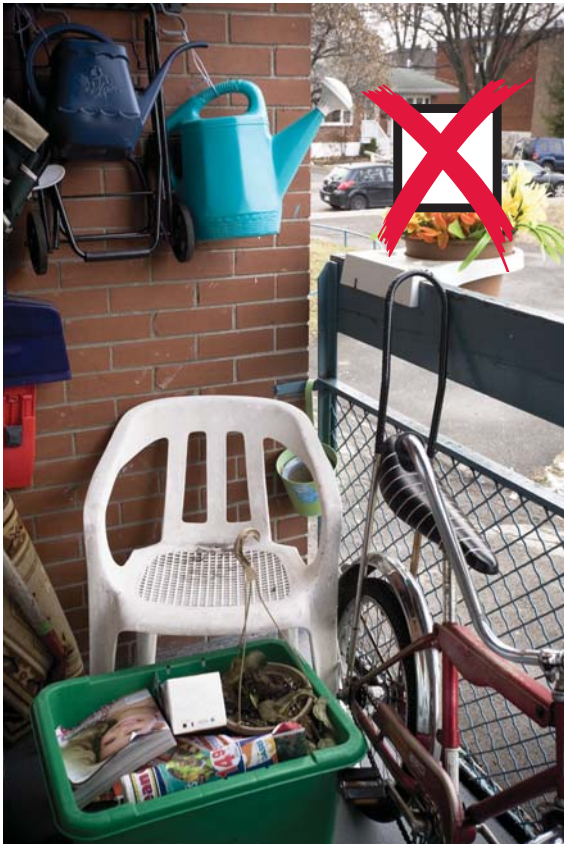
Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Votre balcon

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer votre balcon** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve sur votre balcon, incluant les bicyclettes et les antennes satellites accrochées au garde-corps



Balcon dégagé,
prêt pour les travaux



Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Vos portes

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer vos portes** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des portes
- ▶ Retirer les fils du téléphone ou du câble fixés autour ou sous la porte



Porte dégagée,
prête pour les travaux



Vos fenêtres

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer vos fenêtres** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des fenêtres
- ▶ Retirer les climatiseurs des fenêtres avant le début des travaux dans votre logement



Fenêtre dégagée,
prête pour les travaux



Office municipal
d'habitation
de Montréal